

– REUNION de la CCAPH DU 07 OCTOBRE 2021

Mmes REIX et SIMON souhaitent la bienvenue aux membres présents et excusent Mmes SEGURA, RAMPON ainsi que Mrs LAUMAIN et ZWISLER.

Mme SIMON remercie Cindy DESROCHES et Léa VERCHERAT qui interpréteront la langue des signes pour Mme GRANDJEAN.

Mmes REIX et SIMON rappellent brièvement à Madame FAVROT, absente lors de la mise en place de la commission d'accessibilité, le rôle de l'AD'AP. Le document A' DAP de la commune lui est présenté et expliqué en fin de réunion.

La réunion se déroule comme suit : après une introduction en réunion plénière afin de présenter et de recevoir l'avis et accord des participants pour ce mode de travail.

Chaque groupe (cité ci-dessous) met en commun les difficultés rencontrées dans la commune de Jassans au regard du handicap évoqué :

HANDICAP MOTEUR THEME 1	HANDICAP MENTAL – COGNITIF – PSYCHIQUE THEME 2	HANDICAP SENSORIEL THEME 3
Mme PONTET Marcelle	Mme FAVROT Madeleine	Mme GRANDJEAN Christine
Mme SEGURA Sylvie	Mme CARANO Christine	Mr BRIZE Guillaume
Mr COLOMBIER Jean-François	Mme RAMPON Carole	Mr ANDREO Christian
Mr ZWISLER Franck	Mme PAWLOWSKI Coralie	Mr LAUMAIN Jean-François
Mme ROUX Nathalie	Mme REIX Marie-Laure	Mme SIMON Françoise

Les groupes de travail s'installent, mettent en commun leurs idées, remarques. A l'issue des échanges, les grandes lignes de remarques des participants (*présents ce jour*) sont rapportées au groupe en séance plénière et à la secrétaire de séance, Mme MELNYCK.

- Remarques et suggestions (en italiques)

THEME 1 (Mme Pontet, Mr Colombier, Mme Melnyck)

-Accès tourniquet en face de la mairie : un socle ancien de béton gêne le passage en déambulateur

-Accès tourniquet en face de la place de Limelette, trop de pente qui ne permet pas de manœuvrer le tourniquet et un fauteuil roulant en même temps.

-Petit parking derrière Limelette appartenant à Dynacité et très passant : trous et bosses

-Dangerosité du passage « arcade » entre Limelette et le café où sont toujours stationnés des véhicules empêchant parfois d'accéder d'un côté ou d'un autre de ce passage.

*Possibilité d'installer des quilles, et matérialiser un passage piéton à ce niveau et supprimer l'ancien qui se trouve dans le virage (angle mort).*

*Mme REIX répond qu'il existe des règles de positionnement sur les passages piétons, elle se renseigne.*

*Mieux signaler les passages piétons à risque et/ou les plus fréquentés (Marmont, le bas de la rue du Cinier, en face du 21 rue de Limelette, et voir autres avec clignotant lumineux).*

-Les membres présents conviennent que les rues et trottoirs de Jassans ne sont pas très bien entretenus, bosses et trous sont nombreux et certains trottoirs ne sont pas larges et quelquefois encombrés par la végétation ou mobilier urbain.

Rappel aux propriétaires d'entretenir leurs haies afin de dégager les accès.

Les membres conviennent également que Jassans est configurée de telle sorte que de nombreux quartiers se situent en hauteur et que cela ne facilite pas le déplacement en fauteuil roulant.

*Mr BRIZE propose de mettre à disposition de la commission des fauteuils roulants afin que des personnes valides parcourent avec ces fauteuils des rues de Jassans. Cette expérience permettrait de mieux appréhender les problèmes.*

THEME 2 (Mme Favrot, Mme Carano, Mme Pawlowsky, Mme Reix)

-Le passage derrière la crèche pour accéder à l'Eglise est peu visible.

*Mme REIX répond que les travaux du parvis de l'Eglise ont débuté et que cet accès sera plus visible et facilité.*

-Améliorer la signalétique, avec des pictogrammes clairs aux abords des lieux principaux (mairie, poste, pharmacies, médecins, la résidence les Marronniers, l'EHPAD, etc.) afin de permettre aux personnes atteintes de troubles cognitifs de retrouver plus facilement leur chemin.

-Avoir des lieux pour s'asseoir plus nombreux avec un environnement agréable.

-Rappel aux bailleurs sociaux et privés de l'obligation de mettre en service et d'adapter des logements pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

-Travailler à la diffusion de l'information sur des aides dédiées à l'amélioration du logement et aux possibilités financières en cas de handicap (organismes, sites).

THEME 3 (Mme Grandjean, Mr Brize, Mr Andréo, Mme Simon)

-De quelle façon pouvons-nous identifier les personnes et répondre à leurs besoins ?

-La langue des signes n'est pas enseignée dans les écoles et reste encore trop chère pour les personnes qui voudraient l'apprendre. Exemple centre social 5 enfants et 12 adultes sont inscrits, coût 75 euros/personne + 10 euros d'adhésion au centre.

-Mme SIMON indique que la crèche la souris verte a mis en place un apprentissage gestuel et montre les photos prises lors d'une récente visite.

-Difficultés auprès des commerçants et services administratifs divers qui ne sont pas munis de masques transparents.

-Passage piéton : aucun dispositif sonore pour les mal entendants (se pratique en Angleterre), autre dispositif existant : passage piéton en 3D

-Difficultés pour joindre le conseil départemental 01 (APA, PMI, assistante sociale, etc...) : appel téléphonique 30.01 uniquement. Idem police ou gendarmerie. Le service en ligne « decal fine » est ouvert uniquement de 14h à 17h30.

*Mme REIX se rapprochera des associations existantes à Villefranche et invite M. BRIZE à faire une présentation au conseil municipal d'enfants qui sera prochainement élu afin de mettre l'accent sur des actions concernant l'accessibilité des personnes de tout âge en situation de handicap.*

Cérémonie vœux du Maire : La possibilité d'insérer le texte de présentation du film projeté ou la possibilité de transcrire en arrière-plan le discours du Maire lorsqu'il le présente seront étudiées. Ce discours est toutefois diffusé sur le site internet et dans le bulletin municipal de janvier.

Diverses informations sont données :

- La dernière mouture de l'ADAP a été envoyée par Mme DURNERIN en préfecture.
- Contact avec Thomas JOUVET, directeur du centre social, pour connaître le nom d'éventuels traducteurs en langage des mal entendants. A ce jour Cindy a répondu à notre appel.
- Visite de la crèche « la souris verte » le 10.09.21 et Mme TRONCY nouvelle directrice est informée de notre commission en cas de besoin si la crèche accueille un enfant porteur de handicap.
- Lors du dernier conseil de vie sociale des Marronniers le 23.09.21, Mme MILIN nouvelle Directrice, a été informée de la création de la commission CAPH.
- Mr MANIN porteur de handicap visuel a participé à la journée des talents de l'ADMR le 16.09.21 et a joué du piano et a chanté
- 13 et 14 octobre ont lieu les 9eme assises de l'accessibilité – PARIS

MEMO :

N° d'appel national et unique des urgences (police, gendarmerie, samu, etc.) **114**

Application ACCEO – accessibilité à MDPH01

Application DEAFILINE -

Vœux du Maire : samedi 15/01/2022 à 18h00 – salle polyvalente

Fin de la réunion à 18h30 avec un prochain RV en 03.2022